



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2600956 - Combes de la Côte dijonnaise

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	11
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	14
6. GESTION DU SITE	15

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2600956	1.3 Appellation du site Combes de la Côte dijonnaise
1.4 Date de compilation 31/05/1995	1.5 Date d'actualisation 15/07/2019	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 16/11/2012

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 29/10/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029724050>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,93833°

Latitude : 47,225°

2.2 Superficie totale

2787 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
21	Côte-d'Or	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
21110	BROCHON
21133	CHAMBOLLE-MUSIGNY
21132	CHAMB#UF
21166	CHENOVE
21200	COUCHEY
21217	CURLEY
21265	FIXIN
21267	FLAGEY-ECHEZEAUX
21295	GEVREY-CHAMBERTIN
21297	GILLY-LES-CITEAUX
21390	MARSANNAY-LA-COTE
21442	MOREY-SAINT-DENIS
21464	NUITS-SAINT-GEORGES
21714	VOSNE-ROMANEE



21716	VOUGEOT
-------	---------

2.7 Région(s) biogéographique(s)
Continental (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		0,01 (0 %)		G	D			
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		0,02 (0 %)		G	D			
5110 <i>Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)</i>		10,8 (0,39 %)		G	B	C	A	A
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		0,5 (0,02 %)		G	C	C	A	A
6110 <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Setion albi</i>	X	0,8 (0 %)		G	A	C	A	A
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		399 (14,32 %)		G	A	C	B	A
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		0,1 (0 %)		G	B	C	B	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		5,2 (0,18 %)		G	B	C	B	B
8130 <i>Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</i>		5,8 (0,21 %)		G	A	C	C	A
8160 <i>Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard</i>	X	0,3 (0,01 %)		G	A	C	C	A
8210 <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>		3,8 (0,14 %)		G	A	C	A	A
8310 <i>Grottes non exploitées par le tourisme</i>		0,2 (0,01 %)		P	C	C	C	B
9130		603,2		G	A	C	B	B



Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum			(21,64 %)						
9150	Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion		180,7 (6,48 %)		G	B	C	C	B
9160	Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli		8,5 (0,3 %)		G	C	C	C	C
9180	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion	X	64,6 (2,32 %)		G	A	C	C	A

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Évaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1324	Myotis myotis	w	0	52	i	R	G	C	B	B	C
M	1324	Myotis myotis	r	0	382	i	R	G	C	B	B	B
P	1381	Dicranum viride	p	1	1	localités		DD	C	C	A	C
I	6169	Euphydryas maturna	p			i	R	P	C	B	C	B
I	6199	Euplagia quadripunctaria	p			i	R	P	C	B	C	B
I	1060	Lycaena dispar	p			i	R	P	C	B	C	B
I	1065	Euphydryas aurinia	p			i	R	P	C	B	C	B
M	1303	Rhinolophus hipposideros	w	0	21	i	R	G	C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	w	0	39	i	R	G	C	B	B	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	r	0	19	i	R	G	C	B	B	C
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	c	0	50	i	R	G	C	B	B	C



M	1305	Rhinolophus euryale	w			i	R	G	C	B	C	B
M	1305	Rhinolophus euryale	r	0	4	i	V	G	C	B	C	C
M	1305	Rhinolophus euryale	c	0	20	i	V	G	C	B	C	C
M	1308	Barbastella barbastellus	w	0	5	i	R	P	C	B	B	B
M	1310	Miniopterus schreibersii	c	0	150	i	R	G	C	C	C	C
M	1321	Myotis emarginatus	w	0	1	i	R	G	C	B	B	B
M	1321	Myotis emarginatus	r	0	57	i	R	P	C	B	B	B
M	1323	Myotis bechsteinii	w	0	1	i	R	G	C	B	B	C
M	1323	Myotis bechsteinii	r	0	1	i	R	G	C	B	B	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** :G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 \geq p > 15 % ; B = 15 \geq p > 2 % ; C = 2 \geq p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Salamandra salamandra			i	P			X		X	
A		Alytes obstetricans			i	R	X		X		X	
A		Bufo bufo			i	P			X		X	
A		Bufo calamita			i	R	X		X		X	



A		Ichthyosaura alpestris									X	
B		Pernis apivorus			i	P			X		X	
B		Milvus migrans			i	C			X		X	
B		Milvus milvus			i	C			X		X	
B		Circaetus gallicus			i	P			X		X	
B		Falco peregrinus			i	C			X		X	
B		Bubo bubo			i	P			X			
B		Caprimulgus europaeus			i	P			X		X	
B		Picus canus			i	C			X		X	
B		Picus viridis			i	C			X		X	
B		Dryocopus martius			i	C			X		X	
B		Dendrocopos minor			i	C			X		X	
B		Lullula arborea			i	P			X		X	
B		Lanius collurio			i	C			X		X	
I		Minois dryas										
I		Arethusana arethusa										
I		Hipparchia semele										
I		Lopinga achine			i	P	X		X		X	
I		Coenonympha glycerion										
I		Maculinea arion			i	P	X		X			
I		Lysandra bellargus			i	P						X
I		Satyrium acaciae										
M		Nyctalus leisleri			i	C			X		X	



M		Pipistrellus pipistrellus			i	C			X		X	
M		Martes martes			i	C		X	X		X	
M		Felis silvestris			i	C	X		X		X	
P		Adonis annua				V						X
P		Allium schoenoprasum			i	V						X
P		Anthyllis montana			i	R						X
P		Arabis alpina				V						X
P		Athamanta cretensis			i	R						X
P		Biscutella divionensis				V			X	X		
P		Bombycilaena erecta			i	P						X
P		Caucalis platycarpus				R						X
P		Convolvulus cantabrica				V						X
P		Cotoneaster integerrimus				P						X
P		Daphne alpina			i	V						X
P		Draba aizoides				V						X
P		Ervilia sativa				V						X
P		Euphorbia seguieriana				V						X
P		Galatella linosyris										
P		Galium divaricatum				V						X
P		Gymnocarpium robertianum				P						X
P		Iberis intermedia			i	R						X
P		Inula montana			i	R						X
P		Juncus sphaerocarpus			i	P						X



P		Laserpitium gallicum			i	V							X
P		Linum leonii			i	P							X
P		Minuartia rubra				R							X
P		Orobanche alba				V							X
P		Poa badensis			i	P							X
P		Poa palustris				V							X
P		Polycnemum majus				V							X
P		Polystichum lonchitis				V							X
P		Potentilla micrantha				P							X
P		Scorzonera austriaca			i	V							X
P		Vaccaria hispanica				V							X
P		Valeriana tuberosa			i	V							X
P		Cytisus hirsutus			i	P							X
P		Campyliadelphus elodes				V							
P		Aconitum lycoctonum subsp. vulparia											
P		Pseudoturritis turrata											
R		Anguis fragilis			i	C			X			X	
R		Lacerta agilis			i	C	X		X			X	
R		Lacerta viridis			i	P	X						X
R		Podarcis muralis			i	C	X		X			X	
R		Coluber viridiflavus			i	P	X						X
R		Coronella austriaca			i	R	X		X			X	
R		Elaphe longissima			i	R	X						X



R		Vipera aspis			i	C			X		X	
---	--	------------------------------	--	--	---	---	--	--	---	--	---	--

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	7 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	9 %
N16 : Forêts caducifoliées	50 %
N17 : Forêts de résineux	12 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	6 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	0,5 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	12,5 %
N25 : Prairies et broussailles (en général)	1 %
N27 : Agriculture (en général)	2 %

Autres caractéristiques du site

La côte dijonnaise correspond à un système de failles, globalement orientées Nord/Sud, séparant l'effondrement de la plaine de Saône avec les reliefs calcaires de l'arrière-Côte. Le relief en gradins, très original pour la région, résultant de cet effondrement présente un dénivelé de 150 m. La côte est entaillée par un réseau dense de combes sèches globalement orientées Est/Ouest. Cette orientation est à l'origine de contrastes importants entre les versants d'ubac et d'adret qui ajoutées aux conditions de fonds de combe induisent une grande diversité écologique : de faciès sub-montagnards à méditerranéens en quelques mètres.

Les landes et pelouses sont des milieux instables évoluant vers les fourrés et le boisement à l'échelle de 30-40 ans. Cette évolution est constatée généralement sur le site et génère un appauvrissement des milieux. Certaines pelouses sont actuellement embuisonnées à plus de 50%.

Elles sont également l'objet d'un développement des activités de loisirs (VTT, 4x4, moto verte) souvent incontrôlées et en dehors des chemins autorisés. Une tendance nette à l'accroissement de cette pression est constatée.

Les pelouses sont aussi sujettes à des plantations de résineux qui induisent une colonisation par semis dans les pelouses voisines épargnées.

A noter actuellement une recherche d'extension des zones urbanisées ou d'ouverture de carrières et des zones viticoles.

Les falaises et éboulis sont soumis à une augmentation de la fréquentation des promeneurs et des escaladeurs, qui, par piétinement font disparaître la végétation remarquable et occasionnent une gêne pour la reproduction du Faucon pèlerin entre le 15 février et le 15 juin. Les chauves-souris sont également très sensibles au dérangement pendant la période de mise bas et d'hibernation. Un aménagement ou des dérangements répétés liés à une surfréquentation humaine des lieux de vie peuvent entraîner la mortalité de chauves-souris ou leur déplacement vers d'autres sites plus paisibles. La disparition des gîtes ou leur modification est une des causes du déclin des chauves-souris (travaux condamnant l'accès par les chauves-souris comme la pose de grillage dans les clochers d'églises, fermeture de mines ou carrières souterraines, rénovation de ponts et d'ouvrages d'art, coupe d'arbres creux, modification des accès ou de la couverture végétale des cavités).

Au niveau des forêts, la sylviculture feuillue traditionnelle (taillis sous-fûtaie, fûtaie), qui est majoritaire, a permis le maintien du patrimoine naturel forestier. Localement, une tendance au remplacement par des résineux est constatée.

Une partie du site se situe en zone urbanisée, notamment les entités issues des sites à chauves-souris de Bourgogne, sur Nuits Saint Georges, Vougeot, Gilly les Citeaux et Flagey-Echézeaux. Une attention sera à porter sur la pollution lumineuse pouvant être engendrée par l'illumination et les lampadaires qui ne sont pas sans incidence sur le comportement des insectes et donc du comportement de chasse des chiroptères. Beaucoup d'insectes sont attirés par la lumière ; leur reproduction est entravée car les femelles ne déposent plus leurs pontes sur les plantes nourricières et ils sont sur-prédatisés car ils se concentrent au même



endroit. Lorsque des éclairages sont installés sur leur chemin de transit vers les zones de chasse, elles doivent prendre d'autres chemins plus longs ou plus risqués, voire abandonner des sites de chasse.

Vulnérabilité : Les landes et pelouses sont des milieux instables évoluant vers les fourrés et le boisement à l'échelle de 30-40 ans. Cette évolution est constatée généralement sur le site et génère un appauvrissement des milieux. Certaines pelouses sont actuellement embuissonnées à plus de 50%.

Elles sont également l'objet d'un développement des activités de loisirs (VTT, 4x4, moto verte) souvent incontrôlées et en dehors des chemins autorisés. Une tendance nette à l'accroissement de cette pression est constatée. Les pelouses sont aussi sujettes à des plantations de résineux qui induisent une colonisation par semis dans les pelouses voisines épargnées.

A noter actuellement une recherche d'extension des zones urbanisées ou d'ouverture de carrières.

Les falaises et éboulis sont soumis à une augmentation de la fréquentation des promeneurs et des escaladeurs, qui, par piétinement font disparaître la végétation remarquable et occasionnent une gêne pour la reproduction du Faucon pèlerin entre le 15 février et le 15 juin. Les chauves-souris sont également très sensibles au dérangement pendant la période de mise bas et d'hibernation. Un aménagement ou des dérangements répétés liés à une surfréquentation humaine des lieux de vie peuvent entraîner la mortalité de chauves-souris ou leur déplacement vers d'autres sites plus paisibles. La disparition des gîtes ou leur modification est une des causes du déclin des chauves-souris (travaux condamnant l'accès par les chauves-souris comme la pose de grillage dans les clochers d'églises, fermeture de mines ou carrières souterraines, rénovation de ponts et d'ouvrages d'art, coupe d'arbres creux, modification des accès ou de la couverture végétale des cavités)

Au niveau des forêts, la sylviculture feuillue traditionnelle (taillis sous-fûtaie, fûtaie), qui est majoritaire, a permis le maintien du patrimoine naturel forestier. Localement, une tendance au remplacement par des résineux est constatée.

Une partie du site se situe en zone urbanisée, notamment les entités issues des sites à chauves-souris de Bourgogne, sur Nuits Saint Georges, Vougeot, Gilly les Citeaux et Flagey-Echézeaux. Une attention sera à porter sur la pollution lumineuse pouvant être engendrée par l'illumination et les lampadaires qui ne sont pas sans incidence sur le comportement des insectes et donc du comportement de chasse des chiroptères. Beaucoup d'insectes sont attirés par la lumière ; leur reproduction est entravée car les femelles ne déposent plus leurs pontes sur les plantes nourricières et ils sont sur-prédatisés car ils se concentrent au même endroit. Lorsque des éclairages sont installés sur leur chemin de transit vers les zones de chasse, elles doivent prendre d'autres chemins plus longs ou plus risqués, voire abandonner des sites de chasse.

4.2 Qualité et importance

Ce site se caractérise par une grande diversité de milieux présentant un fort intérêt à l'échelle européenne : forêts de ravins, pelouses sèches, éboulis médio-européens, ensembles forestiers des étages collinéens moyen et supérieur.

Les pelouses et landes sèches constituent un ensemble remarquable dont les conditions de sols et d'exposition sont favorables au maintien de plantes d'origine méridionales (*Alyssum montanum*, *Convolvulus cantabrica*, *Galatella linosyris*,...) en limite d'aire de répartition, avec une faune originale : insectes xérophiles d'intérêt communautaire, nombreux reptiles et oiseaux dont le Circaète Jean-le-Blanc.

A noter la présence de très rares pelouses humides (si on regroupe les végétations des mares temporaires à Canche moyenne (6410) et des végétations annuelles à petits joncs (3130), toutes 2 très rares et pouvant abriter l'Ail ciboulette, en régression au niveau régional.

Les éboulis et falaises abritent des cortèges de plantes méridionales et montagnardes très rares et protégées en Bourgogne (Laser de France, Anthyllide des montagnes, Daphnée des Alpes...). Les éboulis renferment l'Ibérus intermédiaire protégé en Bourgogne, et les falaises sont des sites de nidification pour le Faucon pèlerin.

La séquence de milieux forestiers très typés avec contraste marqué dû à la présence de hêtraies calcicoles à tonalité montagnarde sur les versants exposés au Nord, et d'érablaies sur éboulis grossiers, accompagnés de milieux d'intérêt régional en versant Sud (chênaie pubescente) et fond de vallon (chênaie pédonculée-frênaie), est remarquable.

Les entités de Nuits-Saint-Georges et de Gilly les Citeaux accueillent une population de chauves-souris relativement intéressante malgré une occupation du sol a priori défavorable. Des colonies de mise-bas de Grand Rhinolophe, de Grand Murin et de Murin à oreilles échancrées sont présentes dans les centres-ville de Nuits-Saint-Georges et de Gilly les Citeaux. Les sites souterrains, localisés sur les coteaux de la vallée du Meuzin, sont fréquentés par l'ensemble des espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site Natura 2000. En été, les boisements et les pelouses des coteaux semblent constituer des habitats de chasse utilisés, entre autres, par le Petit Rhinolophe, le Grand Murin ou encore la Barbastelle d'Europe.



Le Minioptère de Schreibers est présent en période de transit et en hibernation dans les cavités naturelles localisées sur les coteaux boisés de la vallée du Meuzin. L'espèce bien représentée en Franche-Comté est sur le site Natura 2000 en limite d'aire de répartition.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		B
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
H	D01.02	Routes, autoroutes		B
L	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
L	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		I
L	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	A02.02	Changement de type de culture		B
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
M	K05.01	Diminution de la fécondité / dépression génétique chez les animaux (consanguinité)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		I
H	G05.08	Fermeture de grottes ou de galeries		I
M	A04.02	Pâturage extensif		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Collectivité territoriale	%



Domaine privé de l'état	%
-------------------------	---

4.5 Documentation

BOUARD H., 1994 - Protocole de gestion d'un espace naturel ; La Combe Lavaux (21), forêts et pelouses calcaires. Mémoire DESS ERE, DIREN Bourgogne, CAE.

DESBROSSES R., 1989 - Les friches de la Côte dijonnaise : un milieu vivant. CSNB, DRAE Bourgogne.

CHIFFAUT A. et Al., 1994 - Les pelouses calcaires de la Côte bourguignonne ; Diagnostic écologique et étude de faisabilité d'un retour au pâturage.

ROCAMORA G, 1993 - Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France. LPO, Ministère de l'Environnement.

JULLIARD P., LACLOS E. (de), GODREAU V., 2004 - document d'objectifs de gestion du site Natura 2000 FR2600956, ONF, DIREN de Bourgogne,), Programme LIFE "Forêts et habitats associés de la Bourgogne calcaire", projet n°99 NAT/F/006314, 90 p. + annexes

SIRUGUE D., ROUE S., VARANGUIN N., 2001 - Etude chiroptérologique du site Natura 2000 FR2600956, GMHB, programme LIFE "forêts et habitats associés de la Bourgogne calcaire" n°99NAT/F/006314, 14 pp. + annexes.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	5 %
32	Site classé selon la loi de 1930	12 %
36	Réserve naturelle nationale	18 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	53 %
N72	Terrain protégé par un conservatoire d'espaces naturels	14 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit de l'Allée de platanes à Gilly-lès-Cîteaux		1%
31	Site inscrit du Château et de la place de l'église à Gilly-lès-Ci		1%
31	Site inscrit de la Combe de "la Serrée"		1%
31	Site inscrit de la Combe Fixey		2%
31	Site inscrit de la Combe Fixin		2%
32	Site classé de la Combe de Chambolle-Musigny		3%



32	Site classé de la Combe Broche		3%
32	Site classé de la Combe Pevenelle à Couchey		5%
32	Site classé de la Combe Lavaux		2%
36	Réserve naturelle de la Combe Lavaux		18%
38	APB Faucon pèlerin	*	1%
22	Forêts communales soumises		53%
N72	Site du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne		14%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

Adresse : 2 rue des Halles 21220 Gevrey-Chambertin

Courriel : julien.charles@espaces-naturels.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : FR2600956 _ Milieux forestiers et pelouses des combes de la Côte dijonnaise

Lien :

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/exploitation/DEFAULT/doc/IFD/IFD_REFDOC_0528138/

Nom : FR2600975 - Cavités à chauves-souris en Bourgogne

Lien :

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/exploitation/DEFAULT/doc/IFD/IFD_REFDOC_0550322/

Nom : FR2601012 - Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne

Lien :

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/exploitation/DEFAULT/doc/IFD/IFD_REFDOC_0527334/

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Un plan de gestion a été élaboré par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne sur l'Entité Cohérente de gestion « Pelouse de la Côte dijonnaise ». Cette entité de plus de 400 ha



concerne 12 sites, tous présents ou en partie présents sur le site Natura 2000 FR2600956. Comme son nom l'indique la problématique principale de cette ECG se formalise par la protection et la gestion des pelouses calcaires, ainsi que le patrimoine naturel riche qui y est associé. Les pelouses de la côte dijonnaise et même plus largement de la côte bourguignonne sont reconnus comme des milieux emblématiques de la région. Ils constituent aujourd'hui des « points chauds » de la biodiversité régionale, mais elles sont malheureusement menacées par différentes interventions humaines (enrésinement, création de carrières....) et la dynamique naturelle (fermeture des milieux par développement des formations arbustives).

Les principales mesures de gestion sont :

1) gestion des habitats et des espèces :

- mise en place de pâturage semi-extensif
- débroussaillage de la zone de pelouses très envahie par le Buis et les semis de Pins
- éclaircie de la pinède
- fauchage sur les pelouses et les friches

2) suivi écologique :

- inventaires des insectes et reptiles, suivi de la flore

3) fréquentation, accueil, sensibilisation du public

Les modalités de gestion sont également cadrées par le plan de gestion de la Réserve Naturelle de la Combe Lavaux.